

EQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 1

Kara® 8 UP



- ECS/CMSI conventionnel
- SSI de catégorie A

ECSCO001

Baltic® 512



- ECS/CMSI adressable
- SSI de catégorie A

ECSAD025

Baltic® 1024



- ECS adressable
- SSI de catégorie A

ECSAD019

Baltic® 512 ECS



- ECS adressable
- SSI de catégorie A

ECSAD020

Pacific® Type A



- CMSI
- SSI de catégorie A

CMSPA450

EQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 2A

Kara® 8 UP Type B



- CMSI
- SSI de catégorie B

ECSA003

Baltic® 512 Type B



- CMSI adressabl
- SSI de catégorie B

ECSAD026

Pacific® Type B



- CMSI
- SSI de catégorie B

CMSPA450

EQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 2B

Celtic® Pr (Principal) 4 ou 8 voies / SA (Satellite)



- Blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS)
- SSI de catégorie C

Celtic Pr4

BAAT2001

Celtic Pr8

BAAT2002

Celtic Sa

BAAT3003

Celtic Sa Flash

BAAT3017

Celtic Sa Me

BAAT3001

Celtic Sa Me Flash

BAAT3015

EQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 3

Celtic® Ma (Marche/Arrêt)



- Blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS)
- SSI de catégorie D

Sonora MA

BAA0004-FIN01

Sonora MA FL

BAA0002-FIN01

Sonora MA ME

BAA0003-FIN01

Sonora MA ME FL

BAA0001-FIN01

EQUIPEMENTS D'ALARME DE TYPE 4

Iroise® IIA



- SSI de catégorie D ou E

CEN0002-FIN01

Iroise® 4+



- SSI de catégorie D ou E
- 1, 2 ou 3 boucles

1 boucle

BAAT4717

2 boucles

BAAT4718

3 boucles

BAAT4719

Iroise® II RLP



- SSI de catégorie D ou E

Iroise II RLP

CEN0001-FIN01

DM T4 RLP

BBG0001-FIN01

DÉTECTEURS

Cap® 112A/212A/312A



- Détecteurs adressables optiques/thermiques/combinés adressables
- Compatibilité : Baltic 512ECS/Baltic 1024/Baltic 512 (ECS/CMSI)

Sextant DOA

DET0023-FIN01

Cap 212A

DETAD201

Cap 312A

DETAD300

Cap® 112/212



- Détecteurs conventionnels optiques
- Compatibilité : Kara 8 UP

Sextant DOC

DET0021-FIN01

Cap 212

DETCO201

Cap® 100/200



- Détecteurs conventionnels optiques/thermiques 24V

Compatibilité : Egée II,

DAD Caraïbes, Lotus Plus

Sextant DOC

DET0021-FIN01

Cap 200

DETCO200

FUVA 112



- Détecteur conventionnel de flammes
- Compatibilité : Kara 8 UP, Baltic 512/512 ECS/1024

DETCO800

DÉTECTEURS

Mistral 100/200 ECO 200 LCD/Nano



- Détecteurs multiponctuels de fumée haute sensibilité (DFHS)
- Compatibilité : Kara 8 UP, Baltic 1024, Baltic 512, Baltic 512 ECS

Mistral 100 : DETCO601 /

Mistral 200 : DETCO603

Mistral 200 ECO : DETCO602 /

Mistral 200 LCD : DETCO604

Boréal®



Détecteur linéaire à faisceau infrarouge

- Compatibilité : Kara 8 UP, Baltic 512 ECS, Baltic 1024, Baltic 512

Boréal 40m : DETCO511 /

Boréal 80m : DETCO512

Boréal 100m : DETCO513

Cap® Line



- Détecteur linéaire de chaleur
- Compatibilité : Baltic 512 ECS, Baltic 1024, Baltic 512, Kara 8 UP

2 sorties : DETCO210 / 8

sorties : DETCO211

16 sorties : DETCO212

DÉCLENCHEURS MANUELS

Nemo® 112A/Nemo® C



- Déclencheurs manuels adressables et conventionnels

Nemo 112A

BBGAD211

Nemo C

BBGCO216

Nemo® IS/Nemo® DBC



- Déclencheurs manuels pour issues de secours simple ou double contact

Nemo IS

BBGCO203

Nemo DBC

BBGCO204

HABITATION

Egée® II



- Tableau de désenfumage pour immeuble d'habitation
- Compatibilité : Nemo C, Cap 100/200

Egée II

DESEG503

SIRÈNES

Sextant DSAF



- ECS/CMSI conventionnel
- SSI de catégorie A

ECSCO001

Sextant DVAF



- ECS/CMSI conventionnel
- SSI de catégorie A

ECSCO001

Sextant DSVAF



- ECS/CMSI conventionnel
- SSI de catégorie A

ECSCO001

Sextant DAGS



- ECS/CMSI conventionnel
- SSI de catégorie A

ECSCO001

DIFFUSEURS SONORES

Buccin



- Dispositif sonore d'alarme feu
- Compatibilité : Baltic 512, Kara 8 UP, Kara 8 UP type B, Baltic 512 type B, Pacific type A et type B, Iroise 4+

Classe A : AVSNE308

Classe B : AVSNE328

Sirocco C/ME



- Dispositif sonore d'alarme feu de forte puissance, alarme vocale
- Compatibilité : Kara 8 UP, Pacific type B, Baltic 512 type B, Kara 8 UP type B

Sirocco C

AVSET314

Sirocco ME

AVSNE330



POUR LES ERP



T +33 1 41 37 91 91
F +33 1 41 37 92 01
finsecur@finsecur.com

62 rue Ernest Renan
92000 Nanterre

finsecur.com

Finsecur SAS au capital de 7 702163 € - RCS Nanterre B 350 589 394 - NAF 2450 Z
Finsecur@finsecur.com, Kara@finsecur.com, Baltic@finsecur.com, Pacific@finsecur.com, Caraïbes@finsecur.com, Nemo@finsecur.com, Cap@finsecur.com, Iroise@finsecur.com, Boréal@finsecur.com, Egee@finsecur.com, Cap@finsecur.com

LA SÉCURITÉ INCENDIE
MADE IN FRANCE

FINSECUR®

Une gamme complète de systèmes de sécurité incendie

Les systèmes de sécurité incendie (SSI) Finsecur sont adaptés à la réglementation française classant les bâtiments à risque : établissement recevant du public (ERP), immeuble de grande hauteur (IGH), bâtiments soumis aux codes du travail (ERT), installations classées pour la protection du code de l'environnement (ICPE).

- Les systèmes de détection sont classés :
 - par catégories de SSI (A à E) qui déterminent le niveau de mise en sécurité incendie
 - par types d'équipements d'alarme (1 à 4)

Comment choisir les produits Finsecur adaptés à chaque projet ?

Choix de systèmes de mise en sécurité

1 Déterminer la capacité d'accueil de l'ERP

Capacité d'accueil du public	Catégorie
moins de 300 personnes*	5
moins de 300 personnes	4
de 301 à 700 personnes	3
de 701 à 1500 personnes	2
plus de 1500 personnes	1

* établissement dont l'effectif du public admis est inférieur à un seuil fixé réglementairement pour chaque type d'exploitation

2 Déterminer la catégorie de SSI et l'EA (voir tableau ci-contre)

ERP		5 ^e catégorie		
		S/sol	Étages	Tous niveaux
J	Structures d'accueil pour personnes âgées	-	-	Moins de 25 personnes âgées résidentes
	Structures d'accueil pour personnes handicapées	-	-	Moins de 20 personnes handicapées résidentes
L	Salles d'auditions, etc.	100	-	200
	Salles de spectacles, etc.	20	-	50
M	Magasins de vente, etc.	100	100	200
N	Restaurants ou débits de boissons	100	200	200
O	Hôtels ou pensions de famille	-	-	100
P	Salles de dans ou salles de jeux	20	100	120
R	Écoles maternelles, crèches, haltes garderies et jardins d'enfants	*	1 (**)	100
	Autres établissements	100	100	200
	Locaux réservés au sommeil	-	-	30
S	Bibliothèque ou centres de documentations	100	100	200
T	Salles d'exposition	100	100	200
U	Établissements de soins :			
	sans hébergement	-	-	100
	avec hébergement	-	-	20
V	Établissements de cultes	100	200	300
W	Administrations, banques, bureaux	100	100	200
X	Établissements sportifs couverts	100	100	200
Y	Musée	100	100	200
PA	Établissements de plein air	-	-	300
OA	Hôtels restaurants d'altitude	-	-	20
GA	Gares aériennes ***	-	-	200

Les ERP de type J accueillant moins de 300 personnes mais plus de 25 personnes âgées résidentes sont classées en 4^e catégorie .

Les ERP de type J accueillant moins de 300 personnes mais plus de 20 personnes handicapées résidentes sont classées en 4^e catégorie .

* activités interdites en sous sol
 ** 20 si l'ERP ne contient qu'un seul niveau situé en étage
 *** les gares souterraines ou mixtes sont classées dans les catégories 1, 2, 3 ou 4 quel que soit l'effectif
 Remarque : il n'existe pas de 5^{ème} catégorie pour les ERP de type SG, EF et REF.

Tableau de choix des centrales

ÉTABLISSMENT RECEVANT DU PUBLIC			5 ^e CAT.		4 ^e CAT.		3 ^e CAT.		2 ^e CAT.		1 ^e CAT.	
			<300 p		< 300 p (sauf 5 ^e cat)		de 301 à 700 p		de 701 à 1500 p		plus de 1500 p	
			SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA	SSI	EA
J	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1	A
L	Salles à usage d'audition, de conférences, de réunions Salles de spectacles ou à usages multiples	Accueil > 3000 p									A	1
		Accueil < 3000 p		4	4	4	4	E 3		C D E	2b	
M	Magasins de vente, centres commerciaux		4		4		3	C D E	2b	B		2a
N	Restaurants et débit de boissons		4		4		4					3
O	Hôtels, pensions de famille, et autres établissements d'hébergements	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1	A
P	Salles de danse s/sol	Salles de danse		3	3	C D E	2b	B	2a	A	1	
		Salles de jeux		4	4	C D E	2b	B	2a	A	1	
R	Établissement d'éveil, d'enseignement, de formation, centre de vacances, centres de loisirs sans hébergement	Avec zone sommeil		A	1	A	1	A	1	A	1	A
		Autres		4	4		2b		2b			2b
S	Bibliothèques, centres de documentation et de consultation d'archives		2b		2b		2b	B	2a	A	1	
T	Salles d'exposition	Accueil > 3000 p									B	2a
		Accueil < 3000 p			4		3	C D E	2b	C D E	2b	
U	Établissements de soins	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1	A
V	Établissements de culte	avec locaux de sommeil		3	3		3		3		3	
		sans locaux de sommeil		4	4		4		4		4	
W	Administrations, banques, bureaux		4		4		3	C D E	2b	C D E	2b	
X	Établissements sportifs couverts		4		4		4		3		3	
Y	Musées			4	4		4		4	B	2a	
								Ou sur demande de la commission de sécurité :				
CTS	Chapiteaux, tentes, structures itinérantes à étage		3		3		3		3		3	
SG	Structures gonflables											
EF	Établissements flottants		3		3		3		2b		2b	
GA	Gares accessibles au public				2b		2b	B	2a	B	2a	
OA	Hôtels et restaurants d'altitude	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1	A
PA	Établissements de plein air											
PS	Parcs de stationnement couverts							Selon le nombre de niveaux SSI : A/ EA : 1 ou SSI : CDE/ EA : 3				
PO	Petits hôtels	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1	A
EP	Établissements pénitentiaires	A	1	A	1	A	1	A	1	A	1	A
REF	Refuge de montagne		4		4		4		4		4	

Remarque : ce tableau est donné à titre indicatif. Consulter la réglementation de l'ERP concerné pour connaître les dispositions à prendre.

Nota 1 : dans le cas d'un ERP de type GA, pour déterminer le niveau de catégorie de SSI, se conformer aux directives de l'organisme d'inspection incendie propre à la SNCF ou à la RATP.

Nota 2 : si ces locaux possèdent des aménagements, les règles applicables sont celles des autres locaux ayant la même activité.

SSI	EA	Produits Finsecur
A	1	Kara 8 Up; Baltic 512; Baltic 512 ECS/ Baltic 1024 ; Pacific type A**
B	2a	Baltic 512 type B; Kara 8 Up type B; Pacific type B
C D E	2b	Celtic Pr; Celtic SA
C D E	3	Celtic MA
C D E	4	Iroise T4P+; Iroise 4+; Iroise T4P+R

* Dans le cadre d'un SSI de catégorie A avec un EA de type 1, le Baltic 512 ECS ou Baltic 1024 est à associer **obligatoirement** avec un CMSI Pacific type A.
 ** Dans le cadre d'un SSI de catégorie A avec un EA de type 1, le Pacific type A est à associer **obligatoirement** avec une Baltic 512 ECS ou Baltic 1024.



Etablissement recevant des travailleurs

Réglementation/Type de matériel d'alarme minimum :

- EA type 3 ou type 4 selon l'effectif et la présence de substances ou préparations dangereuses.
- EA type 2a ou 2b si volonté de temporiser l'alarme sonore.
- EA de type 1 si détection automatique nécessaire en plus de l'alarme.

Mise en application : EA obligatoire depuis le 01/01/1996

Installations classées pour la protection de l'environnement

Suivant le classement de l'établissement réalisé après inventaire des substances rencontrées et des activités pratiquées, un arrêté type ou un arrêté préfectoral spécifique impose et définit, au cas par cas, un SSI.

Bâtiments d'habitation

Pour certains types de bâtiments d'habitations collectifs, l'arrêté du 31 janvier 1986 impose un système de désenfumage selon la classification : 1^{ère} famille, 2^{ème} famille, 3^{ème} famille A, 3^{ème} famille B, 4^{ème} famille, logements foyers, parcs de stationnement. Finsecur dispose d'une gamme spécifique habitation (cf.verso).